

En 2014, l'association Reignac Patrimoine avait demandé l'intervention de Maurice Lançon, alias Maurice le Jardinier rendu célèbre par ses interventions télévisées sur le jardinage sur FR3 et sa grande connaissance du monde botanique, afin qu'il nous dévoile les richesses de notre flore locale.

C'est ainsi que, sur un parcours défini aux alentours du cours d'eau Le Trèfle qui traverse la commune, Maurice Lançon a évoqué pour nous les particularités d'un nombre impressionnant de plantes que nous avons croisées tout au long de la promenade.

Le souhait de cette page était de mettre en valeur cette richesse locale en détaillant et décrivant l'une ou l'autre des espèces végétales rencontrées.

Les informations proviennent de documentations botaniques complétées de l'observation et expériences personnelles.

L' Iris des Marais

Autres appellations :

Iris Pseudacorus ou « Iris faux acore », flambe jaune, glaies en Saintonge.

Le terme « Pseudacorus » vient de la ressemblance de ses feuilles avec celle de l'Acore, autre plante poussant également au bord de l'eau.

Description :

L'Iris des Marais est une plante vivace pouvant mesurer entre 40cm et 1m20 de haut, possédant un épais rhizome vivant légèrement enfoncé dans la boue, d'où partent de nombreuses racines.

Les feuilles sont longues , linéaires, pointues et partent directement du rhizome.

Floraison :

La floraison apparaît au bout d'une tige cylindrique, érigée, comportant aussi des feuilles plus courtes que la tige.

Les fleurs sont jaunes, la floraison a lieu d'avril à juillet, selon l'ensoleillement de la plante.

Reproduction :

Les fleurs sont suivies de la formation de capsules à 3 compartiments. Ces capsules renferment des graines qui conservent leur pouvoir germinatif pendant 12 mois, elles peuvent flotter et être emportées par les eaux. C'est l'un des moyens de propagation de la plante lorsque les capsules rencontrent un milieu propice à la germination des graines.

L'autre moyen de propagation est la reproduction par le rhizome, par colonie clonale.

Habitat :

Rencontré sans surprise dans la zone visitée, l'Iris des Marais fait partie des plantes de terrain humide. Il se développe près des berges, des étangs, des marais, des cours d'eau, des marécages, des mares, des fossés sans pour autant apprécier une eau trop profonde.

Il croît en Europe, en Afrique du Nord, en Amérique du Nord, en Argentine, Chili et Uruguay.

Exposition :

Peu exigeant quant à son exposition, l'Iris peut se développer à l'ombre dans les zones humides boisées mais il a un meilleur développement et une meilleure floraison à la lumière et à la chaleur.

Usage :

Le tanin contenu dans les rhizomes est utilisé dans les opérations de tannage des peaux.

L'utilisation médicinale de l'Iris a été abandonnée compte tenu de sa trop grande toxicité, il peut provoquer des vomissements et diarrhées. Dans son habitat naturel, le bétail évite de s'en approcher.

Outre son intérêt pour l'occupation et la stabilisation des berges humides, des études ont démontré les vertus dépolluantes des sols de l'Iris, grâce à l'interaction de l'activité racinaire avec l'irrigation.

Légende :

Plusieurs légendes sont liées à la fleur de l'Iris. Celle plus communément reconnue et rapportée par Maurice Lançon raconte l'intérêt porté par Clovis, roi des Francs, à cette fleur jaune. Alors qu'il était encerclé par une armée ennemie et acculé au bord d'un fleuve, Clovis dut son salut à ses connaissances botaniques. Il remarqua, loin dans le fleuve, un banc d'Iris jaunes et comprit donc qu'à cet endroit les eaux étaient peu profondes, ce qui lui permettrait de passer le fleuve à gué et ainsi d'échapper à son ennemi.

Clovis fit de l'Iris l'emblème du blason royal, usage poursuivi par ses descendants. Louis VII le reprit comme emblème héraldique sur les bannières des croisés .

En 1180, l'Iris devint l'emblème des rois de France, la fleur de l'Iris est devenue « la fleur de Louis » ( ou Louys), puis fleur de Luce pour devenir par déformation successive la fleur de Lys des rois de France.